



Accusé de réception en préfecture
045-24500530-20240513-2024-041-DE
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

VILLE DE BRIARE

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2024

Comptes Administratifs 2023

Rapport de présentation

INTRODUCTION	3
PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL.....	4
Les Recettes de Fonctionnement.....	4
Les Dépenses de Fonctionnement.....	4
Les Recettes d'Investissement.....	5
Les Dépenses d'Investissement	5
I BUDGET PRINCIPAL	6
1 FONCTIONNEMENT	6
1.1 <u>Recettes de gestion courante</u>	6
1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales	6
1.1.2 Attribution de compensation	6
1.1.3 Dotations de l'Etat.....	7
1.1.4 Autres	7
1.2 <u>Recettes financières et exceptionnelles</u>	8
1.3 <u>Dépenses de gestion courante</u>	8
1.3.1 Dépenses de personnel.....	8
1.3.2 Charges à caractère général.....	8
1.3.3 Autres charges de gestion courante.....	10
1.3.4 Autres	10
1.4 <u>Dépenses exceptionnelles</u>	10
2 INVESTISSEMENT	10
2.1 <u>Recettes</u>	10
2.1.1 Recettes « hors emprunt »	10
2.2 <u>Dépenses</u>	10
2.2.1 Dépenses d'équipement	10
2.2.2 Dette	11
3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT	11
3.2 <u>La capacité de désendettement</u>	12
4 RÉSULTAT DE CLÔTURE	13
5 RATIOS	14
II – BUDGETS ANNEXES	15
1 BUDGET ANNEXE « EAU »	15
3 BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »	18
ANNEXE DETTE – BUDGET PRINCIPAL.....	20
RÉPARTITION DES ECHEANCES PAR PRÊTEUR	21
PROFIL D'EXTINCTION	22

INTRODUCTION

Dans ce rapport synthétique sont commentées les données issues des documents réglementaires « comptes administratifs » conformes à la maquette budgétaire prévue par l'instruction comptable M14 et M49.

Les comptes administratifs, pour le budget principal et les 3 budgets annexes, constatent la fin du cycle budgétaire annuel, et retracent pour chacun des budgets, l'exécution budgétaire annuelle.

Ce sont les documents budgétaires les plus importants puisqu'ils retracent la réalité des opérations budgétaires effectuées durant l'année écoulée.

Les résultats qui découlent des écritures comptables sont bien sûr conformes à ceux des comptes de gestion établis par le trésorier municipal.

Pour l'année 2023, les comptes administratifs ont été précédés par :

- * Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 27 février 2023,
- * Le vote des budgets primitifs le 27 mars 2023,
- * Le vote des décisions modificatives le 27 novembre 2023.

Dans le débat d'orientation budgétaire 2023, des investissements ont été envisagés avec en détail :

Le projet de construction d'un groupe scolaire avec cuisine centrale, l'installation d'un city park à la salle Jean Jaurès, l'installation d'un toilette automatique sur la place du Champ de Foire.

Les éléments ainsi présentés par la suite permettront de vérifier l'atteinte de ces objectifs malgré la baisse continue de recettes de l'Etat constatée depuis le début du mandat. La comparaison entre les chiffres 2022 et 2023 permet aussi de suivre l'évolution des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de Fonctionnement

Chap.	Libellé	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisé	CA 2023 / CA 2022	Part RRF
013	Atténuation de charges	166 034.36 €	50 000.00 €	80 336.65 €	160.67%	-51.61%	1.09%
70	Produits des services, du domaine et vente diverses	174 012.74 €	189 187.00 €	244 895.66 €	129.45%	40.73%	3.33%
73	Impôts et Taxes	4 718 540.05 €	4 797 258.00 €	5 090 092.82 €	106.10%	7.87%	69.28%
	<i>Dont :</i>						
	<i>Taxes foncières et d'habitation</i>	2 563 707.00 €	2 740 000.00 €	2 880 230.00 €	105.12%	12.35%	39.20%
	<i>Attribution de compensation</i>	1 161 323.31 €	1 161 323.00 €	1 161 323.31 €	100.00%	0.00%	15.81%
	<i>FNGIR</i>	660 021.00 €	660 021.00 €	660 021.00 €	100.00%	0.00%	8.98%
	<i>Fonds de péréquation ressources communales</i>	0.00 €	0.00 €	71 296.00 €	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<i>Taxe Add. Droit de Mutation</i>	189 139.75 €	105 000.00 €	185 324.51 €	176.50%	-2.02%	2.52%
	<i>Taxe sur conso finale d'élect</i>	135 742.57 €	120 000.00 €	135 742.57 €	113.12%	0.00%	1.85%
74	Dotations et participations	1 631 433.64 €	1 543 176.00 €	1 787 858.69 €	115.86%	9.59%	24.33%
	<i>Dont :</i>						
	<i>Dotation Forfaitaire</i>	514 285.00 €	510 000.00 €	514 195.00 €	100.82%	-0.02%	7.00%
	<i>Dotation de Solidarité Rurale</i>	328 710.00 €	320 000.00 €	385 608.00 €	120.50%	17.31%	5.25%
	<i>Participations diverses</i>	139 520.64 €	64 150.00 €	196 064.69 €	305.63%	40.53%	2.67%
	<i>Compensations</i>	648 918.00 €	649 026.00 €	691 991.00 €	106.62%	6.64%	9.42%
75	Autres Produits de Gestion Courante	87 691.67 €	95 000.00 €	128 879.48 €	135.66%	46.97%	1.75%
	Total des recettes de gestion courante	6 777 712.46 €	6 674 621.00 €	7 332 063.30 €	109.85%	8.18%	99.80%
77	Produits Exceptionnels	229 795.64 €	5 000.00 €	14 669.62 €	293.39%	-93.62%	0.20%
78	Reprises sur Amortissement et Provisions	2 884.03 €	2 000.00 €	280.00 €			
	Total des Recettes Réelles de fonctionnement	7 010 392.13 €	6 681 621.00 €	7 347 012.92 €	109.96%	4.80%	100.00%
042	Opération d'ordre entre sections	15 671.40 €	11 792.71 €	63 294.31 €		303.88%	
	TOTAL des Recettes de FONCTIONNEMENT	7 026 063.53 €	6 693 413.71 €	7 410 307.23 €	110.71%	5.47%	

Les Dépenses de Fonctionnement

Chap.	Libellé	CA 2022	Budget 2023 +DM1	CA 2023	% réalisé	CA 2023 / CA 2022	Part DRF
011	Charges à caractère général	1 762 293.46 €	3 102 454.24 €	1 547 212.45 €	49.87%	-12.20%	27.94%
012	Charges de personnel & frais assimilés	3 513 780.79 €	3 623 020.00 €	3 461 932.16 €	95.55%	-1.48%	62.52%
014	Atténuation de produits	112 100.00 €	116 000.00 €	98 885.00 €	85.25%	-11.79%	1.79%
65	Autres charges de gestion courante	391 073.83 €	430 950.00 €	409 858.68 €	95.11%	4.80%	7.40%
	Total des dépenses de gestion courante	5 779 248.08 €	7 272 424.24 €	5 517 888.29 €	75.87%	-4.52%	99.65%
66	Charges financières	8 150.27 €	7 604.00 €	6 888.09 €	90.59%	-15.49%	0.12%
67+68	Charges exceptionnelles	39 756.28 €	59 000.00 €	12 235.67 €	20.74%	-69.22%	0.22%
	Total des Dépenses Réelles de fonctionnement	5 827 154.63 €	7 339 028.24 €	5 537 012.05 €	75.45%	-4.98%	
022	Dépenses imprévues		300 000.00 €				
023	Virement à la section d'investissement		907 525.36 €				
042	Opérations d'ordre de transfert sections	414 447.87 €	231 013.91 €	287 000.73 €	124.24%	-30.75%	4.93%
	TOTAL des Dépenses de FONCTIONNEMENT	6 241 602.50 €	8 777 567.51 €	5 824 012.78 €	66.35%	-6.69%	

Les Recettes d'Investissement

Chap.	Libellé	CA 2022	Budget 2023 + DM 1	CA 2023	RAR au 31/12	% réalisé	CA 2023 / CA 2022
13	Subventions d'investissement	56 314.00 €	796 570.00 €	210 791.22 €	0.00 €	26.46%	274.31%
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €			
23	Immobilisations en cours	9 967.63 €	0.00 €	0.00 €			
Total des recettes d'équipement		66 281.63 €	796 570.00 €	210 791.22 €	0.00 €	26.46%	218.02%
10	Dotations fonds divers et réserves	108 285.32 €	810 037.67 €	833 877.33 €		102.94%	670.07%
165	Dépôts et cautionnements reçus	190.55 €	200.00 €	190.55 €			
23	Travaux en cours						
27	Autres immobilisations financières	33 637.00 €	29 637.00 €	17 091.80 €		57.67%	-49.19%
024	Produits de cessions	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €			
Total des recettes financières		142 112.87 €	989 874.67 €	851 159.68 €	0.00 €	85.99%	498.93%
001	Solde d'exécution reporté	230 701.95 €	0.00 €	0.00 €			
021	Virement à la section d'investissement		907 525.36 €				
040	Opérations d'ordre de transfert sections	287 000.73 €	231 013.91 €	287 000.73 €		124.24%	0.00%
TOTAL des Recettes d'INVESTISSEMENT		726 097.18	2 924 983.94	1 348 951.63	0.00	46.12%	85.78%

Les Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé	CA 2022	Budget 2023 +DM 1	CA 2023	RAR au 31/12	% réalisé	CA 2023 / CA 2022
20	Immobilisations incorporelles	87 503.58 €	477 947.00 €	213 337.37 €	214 748.84 €	44.64%	
204	Subventions d'équipements versées	8 456.39 €	15 000.00 €	14 668.60 €		97.79%	
21	Immobilisations corporelles	115 449.11 €	435 915.12 €	125 339.71 €	1 834.05 €	28.75%	
23	Travaux en cours	597 471.72 €	1 722 800.89 €	390 527.00 €	379 696.28 €	22.67%	
	Les opérations d'équipement						
Total des dépenses d'équipement		808 880.80 €	2 651 663.01 €	743 872.68 €	596 279.17 €	28.05%	-8.04%
10	Dotations fonds divers et réserves	330.28 €	1 000.00 €	0.00 €			
13	Subventions d'investissement	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	108 333.36 €	109 334.00 €	108 333.36 €		99.08%	0.00%
27	Autres immobilisations financières	0.00 €	36 173.15 €	0.00 €			
Total des dépenses financières		108 663.64 €	149 507.15 €	111 333.36 €	0.00 €	74.47%	2.46%
020	Dépenses imprévues		0.00 €				
040	Opérations d'ordre de transfert sections	15 671.40 €	11 792.71 €	63 294.31 €			
TOTAL des Dépenses d'INVESTISSEMENT		933 215.84	2 812 962.87	918 500.35	596 279.17	32.65%	-1.58%

1 FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles (hors opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie), augmentent de 4.80 % par rapport à 2022 et sont supérieures aux prévisions (recettes inscrites 2023). Leur taux de réalisation est de 109.96 % (ce qui représente en valeur une recette supplémentaire de 665 391.92 €).

Les dépenses réelles sont en diminution de - 4.98 % par rapport aux réalisations 2022 et sont inférieures aux prévisions (dépenses inscrites) : leur taux de réalisation est de 75.45 %.

1.1 Recettes de gestion courante

Elles regroupent : les produits des services et du domaine (chapitre 70), les impôts et taxes (chapitre 73), les dotations et participations (chapitre 74), les autres charges de gestion courante (75), les atténuations de charges (chapitre 013).

	2019	2020	2021	2022	2023	Évol. 23/22
R de gestion	6 257 430 €	6 042 076 €	6 550 569 €	6 777 712 €	7 332 063 €	8.18%
D de gestion	5 911 429 €	5 432 876 €	5 322 121 €	5 779 248 €	5 517 888 €	-4.52%
Épargne	346 001 €	609 200 €	1 228 448 €	998 464 €	1 814 175 €	81.70%

Elles augmentent de 554 351 € soit + 8.18 % entre 2022 et 2023 en raison principalement de la décision prise en matière de fiscalité locale et de l'augmentation des bases fiscales.

1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales

Le produit fiscal des ménages (TFB, TFNB, TH sur les logements vacants et résidences secondaires) augmente de 316 523 € entre 2022 et 2023. A noter que la compensation se fait à l'article 74834 pour 331 490 €

en €	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Évol. 23/22
Impôts directs locaux	2 217 885 €	2 209 892 €	2 486 508 €	2 563 707 €	2 882 026 €	12.42%

1.1.2 Attribution de compensation

Au titre de l'attribution de compensation : la ville a perçu 1 161 323 €. Cette recette est stable car aucun transfert de compétence n'a eu lieu dernièrement.

en €	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Évol. 23/22
Fiscalité reversée	1 161 323 €	1 161 323 €	1 161 323 €	1 161 323 €	1 161 323 €	0.00%

1.1.3 Dotations de l'Etat

Notification	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol %	Evol 2023/2022
Population INSEE	5302	5302	5302	5302	5302	5212	-1.70%	-90
Dotation Forfaitaire	645 434 €	604 143 €	566 249 €	543 673 €	514 285 €	514 195 €	-0.02%	-90 €
Dotation de solidarité rurale	243 665 €	274 712 €	262 995 €	283 365 €	328 710 €	385 608 €	17.31%	56 898 €
TOTAL DGF	889 099.00 €	878 855.00 €	829 244 €	827 038 €	842 995 €	899 803 €	6.74%	56 808 €

Sources : Insee, RP2020 (géographie au 01/01/2023)

La Dotation forfaitaire est en légère baisse (-90€) mais la dotation de solidarité rurale a, quant à elle, augmenté. Elle passe ainsi de 328 710 € en 2022 à 385 608 € en 2023.

Le total des dotations en 2023 a ainsi dépassé son niveau de 2018.

1.1.4 Autres

Le produit des services (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe principalement :

- Les recettes liées aux occupations du domaine public (antennes relais, ouvrage de gaz,),
- Les droits d'entrée perçus pour les différents services culturels,
- Les remboursements des agents mis à disposition et des services en commun,
- Les produits de la restauration scolaire, et accueils de loisirs

Les produits des services augmentent de 70 883 € par rapport à 2022 soit une hausse de 40.73 %. Plus précisément, les produits liés à une tarification augmentent de 0.81% soit +1 289.52€.

Tableau récapitulatif des principales recettes liées à une tarification :

Libellé Recette	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023 / 2022 en Euros	Evol 2023 / 2022 en %
Occupation du domaine public	16 496.00 €	16 650.00 €	16 660.39 €	17 900.08 €	19 814.80 €	1 914.72 €	10.70%
Actions culturelles	36 676.00 €	6 573.00 €	2 740.00 €	0.00 €	2 072.00 €	2 072.00 €	
Services périscolaires et cantine	162 434.00 €	91 327.00 €	122 795.64 €	141 573.66 €	138 876.46 €	-2 697.20 €	-1.91%
TOTAL	215 606.00 €	114 550.00 €	142 196.03 €	159 473.74 €	160 763.26 €	1 289.52 €	0.81%

Produit de gestion courante (chapitre 75)

La principale recette de ce chapitre provient du revenu des immeubles (loyers). 92 335 € en 2023 contre 70 392€ en 2022. Cette hausse s'explique principalement par la location des bureaux au Centre Médico-Social.

Atténuation de charges (013)

Ce poste comprend principalement les remboursements au titre des indemnités journalières (maternité, maladie etc.)

Les atténuations de charges sont en diminution de -51.61% par rapport à 2022 signifiant une diminution des dossiers de demandes de remboursement liés à la maladie, maternité...

1.2 Recettes financières et exceptionnelles

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Les principales recettes exceptionnelles constatées sur 2023 proviennent de l'indemnité d'immobilisation du terrain situé Terres du Camp pour l'étude photovoltaïque par EDF RENOUVELABLES France ainsi que des cessions de deux véhicules et un tracteur.

1.3 Dépenses de gestion courante

Elles regroupent : les chapitres 011/012/014 et 65.

1.3.1 Dépenses de personnel

La masse salariale est en diminution de -1.48% soit 51 848 € en 2023. Cette légère régression s'explique par les départs en retraite non remplacés et la diminution d'embauches de contractuels (gardes à cheval et emplois d'été).

1.3.2 Charges à caractère général

Pour rappel, ce chapitre (011) regroupe toutes les dépenses "usuelles" de la collectivité, à savoir : les achats, les fluides, les locations mobilières et immobilières, les contrats de maintenance (réglementaires et obligatoires), les entretiens et réparations, les assurances, les frais liés aux déplacements et formations, les frais d'honoraires, les publications, les frais de télécommunications et d'affranchissements, etc.

Les principaux mouvements constatés sur ce chapitre sont les suivants :

Les fluides (60612-60621-60622):

Les charges liées aux fluides représentent 26 % des charges de fonctionnement contre 32 % en 2022. Pour 2023, le coût des fluides est en baisse de presque - 37 % ce qui représente une diminution en valeur de - 152 772 € par rapport à 2022. Cela s'explique par l'arrêt nocturne de l'éclairage public.

Entretien de la voirie et des bâtiments (615221-615228-615231):

Ces dépenses représentent 2.12% (contre 5.35 % en 2022) des charges de fonctionnement. Ce poste de dépenses a diminué de - 39.63 % par rapport à 2022. Des prestations ont été commandées mais non pas été réalisées sur l'année 2023.

Les achats de prestations de services (6042) :

Les dépenses 2023 se chiffrent à 77 225.84 € contre 80 897.25 € en 2022. Cet article regroupe principalement les dépenses des cantines scolaires ainsi que les dépenses liées au centre de loisirs et périscolaires (repas et activités). Les dépenses sont principalement liées au nombre d'élèves inscrits à la cantine et dans les services enfance jeunesse. La diminution des dépenses s'explique par la relance du marché de fourniture et livraison des repas froids dans les restaurants scolaires.

Achats matières et fournitures (hors alimentation) :

Sur l'ensemble des articles concernés (du 60624 au 6068), la dépense 2023 se chiffre à 254 528.35 € contre 219 967 € en 2022 soit une augmentation en volume de 34 561€. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix, également par le fait que les services réalisent l'entretien des bâtiments en régie. La commune a aussi renouvelé les tenues des musiciens de l'Harmonie pour un montant de 27 120€.

Les entretiens de terrains (61521):

La dépense 2023 se chiffre à 19 707€ contre 44 415€ en 2022 soit une baisse de - 126 %. Il s'agit principalement des dépenses de fauchage en bord de Loire.

Contrats de prestations de services et locations :

Les dépenses 2023 se chiffrent à 166 685€ contre 140 269€ en 2022, soit une augmentation de 26 416€. L'augmentation a été compensée par l'obtention de subvention comme pour la mission d'accompagnement « Ville amie des aînés » et le remboursement de l'acompte versé au cabinet de recrutement pour la recherche d'un nouveau médecin qui n'a pas réalisé sa mission.

Entretiens de matériels(61551-61558) :

Les dépenses 2023 se chiffrent à 40 772€ contre 36 458 € en 2022 soit une augmentation en volume de 4 314 €. Ces dépenses sont nécessaires afin de maintenir les équipements vieillissants en état de fonctionnement.

Maintenance (articles 6156) :

Les dépenses 2023 se chiffrent à 116 843 € contre 123 135 € en 2022 soit une baisse en volume de - 6 292€.

Assurances (6168):

Les dépenses 2023 se chiffrent à 34 862€ contre 45 708 € en 2022 soit une baisse de 3.2 % ce qui représente une diminution en volume de -10 846 €. Cette dernière s'explique par le renouvellement des marchés d'assurances en 2023.

Autres frais divers (618) et études / recherches (617):

Les dépenses 2023 se chiffrent à 4 318€ contre 56 276 € en 2022 soit une baisse en volume de 51 958€ due essentiellement à la baisse de formations payantes en 2023.

Frais d'honoraires et intermédiaires (6226-6227-6228):

La dépense 2023 se chiffre à 30 885 € contre 43 998 € en 2022, diminuant en volume de 13 112€. Ce poste de dépenses varie d'une année à l'autre en fonction des manifestations organisées par la municipalité.

Annonces et insertions - Frais de publicités et de publications – Fêtes et cérémonies (623) :

Sur l'ensemble des articles concernés, la dépense 2023 se chiffre à 61 518 € contre 51 518 € en 2022. L'augmentation des dépenses est essentiellement due aux frais d'insertion des marchés de fonctionnement et au renouvellement de la procédure relative à la délégation de service public du camping.

Frais d'affranchissement & téléphonie (626) :

La dépense 2023 se chiffre à 35 435 € contre 49 530€ en 2022 soit une baisse en valeur de 14 095€. Cette diminution s'explique par la mise en place totale du marché de téléphonie en 2023 transférant tous les contrats vers de nouveaux fournisseurs.

Autres services extérieurs (628) :

La dépense 2023 se chiffre à 58 427 € contre 84 777 € en 2022 soit une baisse en volume de 26 350€. Cette diminution est expliquée par la remise en concurrence du marché d'entretien ménager des bâtiments communaux, la reprise du nettoyage en interne pour certains toilettes publics et au mois de septembre la reprise en interne de l'entretien ménager du gymnase.

Taxes foncières :

La dépense 2023 se chiffre à 29 807 € (à 27 582 € en 2022).

1.3.3 Autres charges de gestion courante

Ces dépenses regroupent les diverses participations de la collectivité, à savoir : contingents et participations obligatoires, subvention de fonctionnement aux associations ainsi que les indemnités des élus. 409 858 € en 2023 contre 391 073 € en 2022.

1.3.4 Autres

Il s'agit des atténuations de produits et plus particulièrement du FPIC. En 2023, au titre de la péréquation horizontale, la ville de Briare a contribué à hauteur de 97 739 € contre 112 100 € en 2022.

1.4 Dépenses exceptionnelles

Elles intègrent les annulations de titres sur exercices antérieurs, les bourses et prix et les redevances versées aux fermiers. En 2023, 12 179 € contre 39 761 € en 2022 soit une baisse de -226%. Cette diminution importante est essentiellement due à la demande du service de gestion comptable d'imputer la rémunération du fermier du service eau pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales sur le chapitre 011 « charges à caractère général » à l'article 611 prestations de service.

2 INVESTISSEMENT

Les recettes d'équipement diminuent de 92 373 € par rapport à 2021 : l'obtention des subventions étant liée à l'avancement des travaux, la ville n'a pas pu les percevoir en 2022.

2.1 Recettes

2.1.1 Recettes « hors emprunt »

Le Fonds de compensation de la TVA (calculé à partir des dépenses d'investissement 2020) et les taxes d'urbanisme (Taxe d'aménagement et taxe locale d'équipement) se chiffrent à : 85 035 € pour le FCTVA et 23 250 € pour les taxes d'urbanisme.

Les subventions reçues qui représentent 48 624 € proviennent :

- De la Préfecture du Loiret, pour 250 € (gilet pare balle)
- De l'Etat pour 27 751€ (création réseau internet dans les écoles)
- Du Réseau Francophone des Villes amies des aînés pour 20 653 € (acompte sur étude et acquisition mobilier urbain PMR)

2.2 Dépenses

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 808 880 € avec un taux de réalisation (hors restes à réaliser) de 37.82 %. Les dépenses financières s'élèvent à 108 663 € et intègrent principalement le remboursement du capital de la dette.

2.2.1 Dépenses d'équipement

Les dépenses directes d'équipement ont concerné en 2023, des acquisitions, des travaux, des frais d'études, qui s'établissent à plus de 743 K€ contre un niveau de dépenses en 2022 d'environ 808 K€.

- La rénovation de l'éclairage public : 76 326 €

- Modification et extension du système de vidéoprotection : 61 458 €
- L'acquisition de matériels divers : 34 569 €
- Remplacement de la chaudière du gymnase : 36 835 €
- Travaux dans les bâtiments : 45 528 €
- Projet groupe scolaire : 180 410 €
- L'acquisition de logiciel : 21 634 €
- Réhabilitation énergétique de la Mairie : 85 409 €
- Acquisition de mobilier urbain 1ère année : 58 908€
- L'opération façade : 14 668 €

2.2.2 Dette

L'encours de la dette passe de 906 251 € en 2021 à 802 917 € au 31 décembre 2022. De la même façon, l'annuité de la dette évolue de 167 882 € en 2021 à 103 334 € au 31/12/22.

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1
2017	986 190	+ 241.42 %
2018	869 141	-11,87 %
2019	1 238 788	+ 42.53 %
2020	1 074 133	-13.29 %
2021	906 251	-15.63 %
2022	797 916	- 13.57%
2023	689 584	- 15.71%

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Annuités	156 649	148 702	181 590	180 521	116 511	115 462
Evolution n-1 (en %)	27.58	-5.07%	22.12%	-0.59%	-35.46%	-0.90%
Capital en euro	133 716	130 353	164 655	167 882	108 333	108 333
Intérêts en euro	22 933	18 349	16 935	12 639	8 178	7 129

3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESEDETTEMENT

L'épargne brute :

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève pour l'exercice 2023 à 1 810 001 €.

Le taux d'épargne brute 2023 s'établit à 24.64 % (pour un minima normé estimé à 7%) contre 16.88 % en 2022.

L'épargne nette :

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Elle mesure la part des ressources courantes qui restent après paiement des charges courantes, des charges financières et du remboursement en capital de la dette.

Tableau récapitulatif de l'Epargne

L'épargne

L'épargne	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles	6 501 558 €	6 630 131 €	6 075 014 €	6 586 783 €	7 010 392 €	7 347 013 €
Dépenses réelles	5 990 267 €	5 955 031 €	5 501 225 €	5 355 330 €	5 827 154 €	5 537 012 €
Epargne brute²	511 290	675 100	573 789	1 231 453	1 183 238	1 810 001
Taux d'épargne brute³	7.86%	10.18%	9.45%	18.70%	16.88%	24.64%
Annuité en capital de la dette	117 049 €	130 353 €	164 655 €	167 882 €	116 511 €	167 884 €
Epargne nette⁴	394 241 €	544 747 €	409 134 €	1 063 571 €	1 066 727 €	1 642 117 €
Taux épargne nette⁵	6.06%	8.22%	6.73%	16.15%	15.22%	22.35%

² Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement

³ Taux épargne brute = épargne brute / recettes réelles de fonctionnement

⁴ Epargne nette = épargne brute - annuité en capital de la dette

⁵ taux d'épargne nette = épargne nette / recette réelles de fonctionnement

3.2 La capacité de désendettement

Au compte administratif 2023, le montant du capital restant dû s'élève à 689 584 €, il est en baisse de 15.71 % par rapport à 2022.

Le ratio de capacité de désendettement, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à la ville pour rembourser l'intégralité de son portefeuille de dette (encours de dette au 31/12), en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de sa CAF Brute. Ainsi, en supposant que la ville consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, sa capacité de désendettement est à 1 année.

Pour apprécier la situation de solvabilité de la commune il convient de se référer aux 4 zones déterminées pour ce ratio :

- **Zone verte, « vertueuse » : inférieure à 8 ans**
- **Zone orange, « endettement limite » : de 8 à 12 ans**
- **Zone rouge : à partir de 12 ans**
- **Surendettement : à partir de 15 ans.**

La ville se situe dans la zone verte « vertueuse » sachant que la durée résiduelle moyenne du stock de dette est bien inférieure à 8 ans.

Tableau récapitulatif de la dette

	2019	2020	2021	2022	2023
Encours dette au 1er janvier	869 141 €	1 238 788 €	1 074 133 €	906 251 €	797 918 €
Annuité en capital	130 353 €	164 655 €	167 882 €	108 333 €	108 333 €
Dette au 31 décembre	1 238 788 €	1 074 133 €	906 251 €	797 918 €	689 585 €
Montants des intérêts de la dette	18 349 €	16 935 €	12 639 €	8 178 €	7 129 €
Taux d'endettement	19.05%	15.32%	12.33%	10.86%	9.39%
Capacité de désendettement	1.83	1.87	0.74	0.67	0.38

³ Taux d'endettement = dette au 31 décembre / recettes réelles de fonctionnement

4 RÉSULTAT DE CLÔTURE

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter au financement des investissements : au résultat de l'exécution doivent être additionnés les résultats reportés de 2022, ce qui permet d'obtenir le résultat de clôture. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (en dépenses et en recettes) afin de déterminer le résultat final qu'il convient d'affecter.

VILLE				
Recettes de l'exercice	(a)	1 348 951.63	(c)	7 410 307.23
Dépenses de l'exercice	(b)	918 500.35	(d)	5 824 225.83
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		
C.A. 2023				
Résultat antérieur		-112 021.07	Résultat antérieur	2 084 153.80
Résultat de l'exercice (a-b)		430 451.28	Résultat de l'exercice (c-d)	1 586 081.40
RESULTAT DEFINITIF		318 430.21	RESULTAT DEFINITIF	3 670 235.20
RESULTAT GLOBAL		3 988 665.41		
2024				
Excédent (R001)	☆	318 430.21	Excédent (R002)	3 670 235.20
Reports (Restes à réaliser) - recettes				
Reports (Restes à réaliser) - dépenses		596 279.17		
Besoin de financement	☆	-277 848.96		
Comblement du déficit (R/1068)	☆	277 848.96	→	277 848.96
Financement manquant		0.00		
Excédent (R001)		318 430.21	Excédent (R002)	3 392 386.24

L'exercice 2023 se clôture par un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 1 586 081.40 € soit un résultat de 3 670 235.20 € après reprise du résultat antérieur.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire 2023 de 430 451.28 €, et la reprise du résultat antérieur (- 112 021.07€). Le résultat global d'investissement s'élève à 318 430.21€. Il convient de rajouter à ce résultat les restes à réaliser (-596 279.17€). Par conséquent, le comblement du déficit (R/1068) s'élève à – 277 848.96€.

Le résultat définitif de fonctionnement 2023 s'élève donc à 3 392 386.24€ et le résultat définitif d'investissement 2023 est de 318 430.21€.

5 RATIOS

Accusé de réception en préfecture
Réf. : 500530-20240513-2024-041-DE
Date de télétransmission : 16/05/2024

Calcul des 6 ratios obligatoires pour les communes comprises entre 3500 et 10 000 habitants à partir des éléments issus du compte administratif 2022 et sur la base de la population DGF, soit 5 302 habitants (données INSEE).

	2	Briare	Références strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1045.00	1011.00
2	Produits des impositions directes / population	607.00	528.00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1230.00	1214.00
4	Dépenses d'équipement brut / population	150.00	353.00
5	Encours dette / population	153.00	780.00
6	DGF / population	159.00	154.00

1 BUDGET ANNEXE « EAU »

<i>L'épargne</i>						
<i>L'épargne</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles	40 109 €	76 955 €	86 920 €	76 712 €	69 881 €	75 016 €
Dépenses réelles	9 268 €	8 511 €	12 868 €	5 747 €	4 140 €	11 451 €
Epargne brute²	30 841	68 445	74 052	70 965	65 741	63 565
Taux d'épargne brute³	76.89%	88.94%	85.20%	92.51%	94.08%	84.74%
Annuité en capital de la dette	29 305 €	30 356 €	0 €	15 180 €	0 €	0 €
Epargne nette⁴	1 536 €	38 089 €	74 052 €	55 785 €	65 741 €	63 565 €
Taux épargne nette⁵	3.83%	49.50%	85.20%	72.72%	94.08%	84.74%

² *Epargne brute* = *recettes réelles de fonctionnement* - *dépenses réelles de fonctionnement*

³ *Taux épargne brute* = *épargne brute* / *recettes réelles de fonctionnement*

⁴ *Epargne nette* = *épargne brute* - *annuité en capital de la dette*

⁵ *taux d'épargne nette* = *épargne nette* / *recette réelles de fonctionnement*

Les recettes réelles de fonctionnement 2023 sont en hausse par rapport à 2022 avec une augmentation en valeur de 5 135 €. Les dépenses de fonctionnement 2023 sont en hausse de 7 311 € par rapport à 2022.

On constate une diminution des ratios d'épargne avec une CAF nette qui se chiffre à 63 565 € contre 65 741 € en 2022.

Section d'Investissement

Aucun investissement réalisé en 2023.

Section de fonctionnement
EXPOSITION

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation	CA 2023 / 2022
DEPENSES	35 599.93 €	609 051.31 €	42 910.98 €	7.05%	20.54%
Charges à caractère général (011)	4 140.00	1 452 500.00	11 451.05	0.79%	176.60%
Charges financières	0.00	0.00	0.00		
Dépenses imprévues		8 000.00		0.00%	
Opérations d'ordre entre sections	31 459.93	31 459.93	31 459.93	100.00%	0.00%
Virement Section Investissement		427 091.38		0.00%	

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation	CA 2021 / 2020
RECETTES	563 943.24 €	609 051.31 €	607 148.76 €	99.69%	7.66%
Vente de produits, prestations	64 881.21	71 000.00	70 016.19	98.61%	7.91%
Opérations d'ordre en sections	3 789.26	3 789.26	3 789.26		
Produits exceptionnels	5 000.00 €	5 918.74	5 000.00		
Résultat d'exploitation reporté	490 272.77 €	528 343.31	528 343.31	100.00%	7.77%

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation	CA 2023 / 2022
DEPENSES	3 789.26 €	511 397.05 €	3 789.26 €	0.74%	0.00%
Résultat d'investissement reporté	0.00 €	31 459.93 €	31 459.93 €		
Emprunts et dettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €		
Immobilisations incorporelles	0.00 €	65 000.00 €	0.00 €		
Immobilisations corporelles	0.00 €	155 000.00 €	0.00 €	0.00%	
Immobilisations en cours	0.00 €	270 607.79 €	0.00 €	0.00%	
Dépenses imprévues	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00%	
Opérations d'ordre en sections	3 789.26 €	3 789.26 €	3 789.26 €		

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation	CA 2023 / 2022
RECETTES	56 635.00 €	511 397.05 €	84 428.36 €	16.51%	49.07%
Opérations d'ordre en sections	31 459.93 €	31 459.93 €	31 459.93 €	100.00%	0.00%
Autres réserves	0.00 €		0.00 €		
Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	122.69 €		
Résultat d'investissement reporté	13 243.27 €	52 845.74 €	52 845.74 €		
Virement de la sect de fonct		427 091.38 €			

L'exercice 2023 se clôture par un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 564 237.78 € et 80 639.10 € en section d'investissement soit un résultat global de 644 876.88 € après reprise du résultat antérieur.

EAU

Recettes de l'exercice	(a)	31 582.62	(c)	78 805.45
Dépenses de l'exercice	(b)	3 789.26	(d)	42 910.98

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

C.A. 2023

Résultat antérieur	52 845.74	Résultat antérieur	528 343.31
Résultat de l'exercice (a-b)	27 793.36	Résultat de l'exercice (c-d)	35 894.47
RESULTAT DEFINITIF	80 639.10	RESULTAT DEFINITIF	564 237.78
RESULTAT GLOBAL		644 876.88	

2024

Excédent (R001) ☆	80 639.10	Excédent (R002)	564 237.78
Reports (Restes à réaliser) - recettes			
Reports (Restes à réaliser) - dépenses			
Financement excédentaire ☆	80 639.10		
Comblement du déficit (R/1068) ☆	0.00	→	0.00
Financement manquant	0.00		
Excédent (R001)	80 639.10	Excédent (R002)	564 237.78

EXPLOITATION

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation
DEPENSES	165 445.45 €	234 125.80 €	57 854.80 €	24.71%
Charges à caractère général (011)	163 202.46 €	0.00 €	0.00 €	
Opérations d'ordre entre sections	- €	232 260.30 €	55 989.30 €	24.11%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	877.50 €	932.75 €	932.75 €	100.00%
Autres charges de gestion courante	0.49 €	- €	- €	
Charges exceptionnelles	0.49 €	- €	- €	
Charges financières	1 365.00 €	932.75 €	932.75 €	100.00%

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation
RECETTES	204 773.90 €	234 125.80 €	71 803.65 €	30.67%
Opérations d'ordre en sections	116 931.85 €	117 864.60 €	0.00 €	0.00%
Ventes terrains	68 516.25 €	76 000.00 €	31 542.39 €	41.50%
Résultat d'exploitation reporté	18 448.30 €	39 328.45 €	39 328.45 €	100.00%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	877.50 €	932.75 €	932.75 €	100.00%
Autres produits de gestion courante	0	0.00 €	0.06 €	

INVESTISSEMENT

En euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation
DEPENSES	116 931.85 €	417 864.60 €	300 000.00 €	71.79%
Résultat d'investissement reporté	0.00 €			
Emprunts et dettes	0.00 €	300 000.00 €	300 000.00 €	100.00%
Immobilisations incorporelles	0.00 €			
Immobilisations corporelles	0.00 €			
Immobilisations en cours	0.00 €			
Opérations d'ordre en sections	0.00 €	117 864.60 €	0.00 €	

En Euros	CA 2022	Budget 2023	CA 2023	% réalisation
RECETTES	300 000.00 €	417 864.60 €	239 057.45 €	57.21%
Opérations d'ordre en sections	0.00 €	232 260.30 €	55 989.30 €	24.11%
Stocks	0.00 €			
Résultat d'investissement reporté	300 000.00 €	183 068.15 €	183 068.15 €	100.00%
Emprunts	0	2 536.15 €	0.00 €	

L'exercice 2023 se clôture par un excédent de la section de fonctionnement de 13 948.85 € et déficitaire pour la section d'investissement de - 60 942.55 € soit un résultat global de – 46 993.70 €.

Tableau du résultat 2023

LOTISSEMENT			
Recettes de l'exercice (a)	55 989.30 <th>(c)</th> <td>32 475.20</td>	(c)	32 475.20
Dépenses de l'exercice (b)	300 000.00	(d)	57 854.80
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
C.A. 2023			
Résultat antérieur	183 068.15	Résultat antérieur	39 328.45
Résultat de l'exercice (a-b)	-244 010.70	Résultat de l'exercice (c-d)	-25 379.60
RESULTAT DEFINITIF	-60 942.55	RESULTAT DEFINITIF	13 948.85
RESULTAT GLOBAL	-46 993.70		
2024			
Déficit (D001)	☆	-60 942.55	Excédent (R002)
			13 948.85

ANNEXE DETTE – BUDGET PRINCIPAL

Répartition par prêteurs

Date : 16/04/2024 16:32

Etat par prêteur Exercice 2023

200 - COMMUNE DE BRIARE

Budget : Tous les budgets - Exercice : 2023 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

COMMUNE DE BRIARE

SA LA BANQUE POSTALE

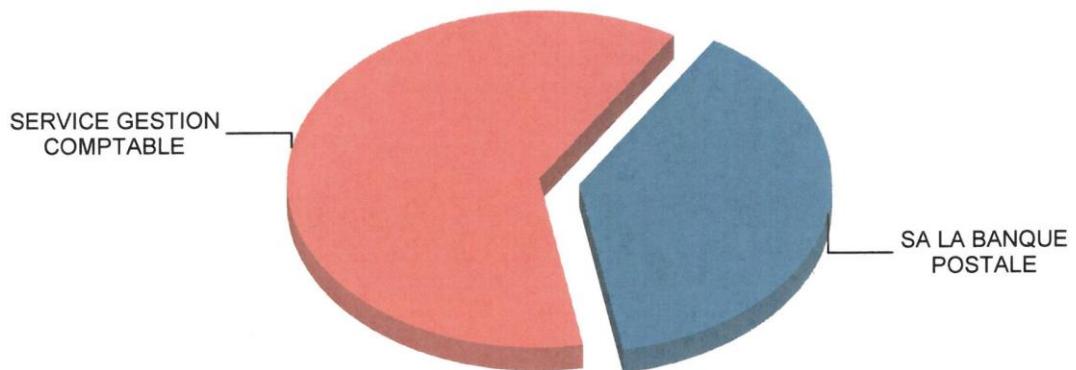
Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
MON530281EUR	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	MON530281E UR-052849901	500 000.00 €	364 583.29 €	44 283.86 €
Total SA LA BANQUE POSTALE			500 000.00 €	364 583.29 €	44 283.86 €

SERVICE GESTION COMPTABLE

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
201701	RESERVE FONCIERE	4940958	800 000.00 €	433 333.26 €	71 178.57 €
Total SERVICE GESTION COMPTABLE			800 000.00 €	433 333.26 €	71 178.57 €
Total COMMUNE DE BRIARE			1 300 000.00 €	797 916.55 €	115 462.43 €

RÉPARTITION DES ECHEANCES PAR PRÊTEUR

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2023



■ SA LA BANQUE POSTALE	44 283.86 €	38.4%
■ SERVICE GESTION COMPTABLE	71 178.57 €	61.6%
Total :	115 462.43 €	100.0%

PROFIL D'EXTINCTION

Diagramme de remboursement

